

**Engagement pour le respect de la liberté,
l'indépendance et le pluralisme du journalisme**

La liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'information et de publication font partie des droits fondamentaux et que l'espace global de l'information et de la communication est un bien commun de l'humanité qui doit être protégé comme tel et qu'il doit servir l'exercice de la liberté d'opinion et d'expression, en respectant les principes de la liberté, de la dignité, de l'indépendance, du pluralisme et de la tolérance ;

Résolu à protéger les acquis pour lesquels ont lutté des générations de tunisiens et de tunisiennes et qui ont été concrétisés par la révolution et garantis par la Constitution ;

Moi candidat à la présidence de la République tunisienne en signant cette déclaration, je m'engage une fois élu président à :

1 - protéger et maintenir la liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'information et de publication telles que garanties par la Constitution de la République tunisienne ;

2 - protéger la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias, notamment vis-à-vis des ingérences des pouvoirs politiques, idéologiques et religieux, et garantir un climat propice à l'exercice du journalisme de qualité ;

3 - œuvrer pour la protection et la sécurité des journalistes contre toutes les formes de violences, de pressions, de discriminations, de procès inéquitables et toutes tentatives visant à les empêcher d'accomplir leur mission ou d'affaiblir leur capacité à le faire en conformité avec les standards internationaux, en particulier le Pacte International sur les Droits Civiques et Politiques ;

4 - assurer la mise en œuvre de la législation fondant les autorités de régulation du secteur médiatique en garantissant leur indépendance et leur autonomie financière, conformément à la Constitution et aux standards internationaux

5 - garantir le respect des engagements internationaux de la Tunisie en matière de liberté de l'information conformément au système international des droits de l'Homme ;

6 - poursuivre l'engagement de la Tunisie auprès de l'initiative internationale sur l'information et la démocratie, après la signature, à la fin du mois de septembre 2019 du Partenariat international sur l'information et la démocratie initié par l'organisation Reporters sans frontières (RSF).